

Stabilisation des prix agricoles—Loi

semaine à 48 cents la livre, du bœuf subventionné par les pays européens. L'Australie s'inquiète de cet état de choses, car elle a toujours écoulé sur nos marchés de grandes quantités de bœuf de qualité inférieure. Cette situation est néfaste pour nos milieux agricoles.

J'espère que le député pourra multiplier les instances, au caucus, auprès du ministre chargé du commerce international et du ministre de l'Agriculture comme je le fais moi-même à la Chambre depuis janvier lorsque je me suis rendu compte que le gouvernement s'apprêtait à céder aux pressions et aux menaces de représailles des pays de la CEE.

M. Hovdebo: Monsieur le Président, cette mesure est, somme toute, semblable à celle que les libéraux ont présentée l'année dernière. Mais c'est moins le prix de leurs produits qui inquiètent les agriculteurs que leur revenu. Le député pourrait-il nous expliquer cette faille du projet de loi? Cette mesure pourrait stabiliser le prix des produits agricoles, mais les problèmes des agriculteurs n'en seront pas réglés pour autant s'il n'ont rien à vendre ou si le prix moyen des cinq dernières années est toujours inférieur au prix de revient.

M. Foster: Monsieur le Président, voilà les questions que nous chercherons certes à élucider à l'étape du comité. Ce projet de loi précise certaines conditions dont est assortie l'aide gouvernementale. Je crois que cette aide représentera 6 p. 100 des recettes brutes de certains produits. Il faudra également que la caisse soit solvable. Autrement dit, ce n'est pas comme si le gouvernement renflouait cette caisse ou que les producteurs doivent y verser plus d'argent. L'industrie de la viande rouge éprouve un grave problème. Nous voulons la sauver. Et nous comptions bien examiner cette formule au comité.

Je connais les préoccupations du député de Prince-Albert (M. Hovdebo) à cet égard. Je voudrais aborder ces aspects du projet de loi à l'étape du comité. Comme je l'ai déjà dit, je ne pense pas que ce projet de loi réussira à régler les nombreux problèmes d'endettement des agriculteurs. Il faudra qu'il en soit question dans le budget de jeudi soir. J'espère que le ministre des Finances ne manquera pas d'en parler.

Je me demande également comment les éleveurs de porcs et de bœufs réussiront à payer leur prime cette année compte tenu du marasme qui sévit dans ces secteurs. Voilà une autre question que nous voudrions débattre en comité. Des éleveurs de porcs m'ont téléphoné pour me dire qu'ils espéraient que la loi serait appliquée immédiatement. Bien sûr que nous voulons en faciliter l'adoption, mais compte tenu du marasme qui sévit dans ce secteur à l'heure actuelle, je me demande si la loi sera adoptée assez rapidement pour que les versements soient faits ou encore si la formule prévue permettra de faire ces versements à très brève échéance.

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, j'aurais quelques observations à faire au sujet du projet de loi C-25. Ma circonscription est formée de secteurs urbains et de secteurs ruraux. Le secteur rural comporte un bon nombre d'éleveurs de porcs et de bœufs. Pourtant il n'est pas nécessaire de représenter une région rurale pour savoir que le secteur agricole est dans une grave crise. L'avenir est très incertain pour les agriculteurs canadiens. Depuis quelques années, les

prix des denrées agricoles, s'ils n'ont pas tout simplement chutés, n'ont pas augmenté au même rythme que les frais de production. Les agriculteurs se trouvent aujourd'hui comme pris dans un étouffement de sorte qu'un grand nombre d'entre eux doivent quitter leur exploitation ce qui est également une source de difficultés pour les jeunes qui veulent se lancer en agriculture.

Il suffit d'examiner les statistiques pour comprendre la gravité de la situation. Par exemple, on avait dénombré 125 faillites agricoles en 1979 au Canada. En 1980, il y en a eu 222; en 1981, 261; en 1982, 410; en 1983, 488; et en 1984, 551. Depuis quelques années, le nombre de faillites agricoles n'a cessé de croître et ce n'est là que la pointe de l'iceberg. En 1979, on estimait que l'endettement agricole global, c'est-à-dire les dettes à court terme, à moyen terme et à long terme, s'élevait à 14.6 milliards de dollars pendant que le taux d'intérêt moyen était de 11.6 p. 100. En 1981, l'endettement agricole courant s'élevait à 18.5 milliards de dollars et le taux d'intérêt moyen était de 15.46 p. 100. En 1984, selon un relevé effectué par la Société du crédit agricole, les dettes courantes des agriculteurs étaient de 20.7 milliards de dollars pendant que le taux d'intérêt dépassait de beaucoup les 10 p. 100.

• (1540)

Nous pouvons examiner certains autres problèmes. Par exemple, dans son rapport de 1984 sur les exploitations agricoles, la Société de crédit agricole révèle qu'un cinquième des 37,000 agriculteurs canadiens éprouvent de graves problèmes financiers, puisque le coût de leur dette est supérieur à 40 p. 100 de leur revenu. En 1984, 551 agriculteurs ont déclaré faillite, soit une hausse de 20 p. 100 par rapport à 1983. La SCA estime qu'environ 1,700 autres agriculteurs sont sur le point de devenir insolvables.

Nous savons que la situation se fait beaucoup plus difficile, notamment pour les jeunes agriculteurs. Ceux-ci ont un avoir propre moins important et sont plus vulnérables quand les taux d'intérêt montent en flèche, les exposant ainsi à la saisie et à la liquidation. Tant que des mesures décisives n'auront pas été prises, le Canada perdra une génération complète de ses agriculteurs les plus efficaces et les plus productifs.

Le rapport de la SCA signalait également qu'un tiers des exploitations agricoles représentent environ 80 p. 100 de la dette agricole, qui est de 20.7 milliards de dollars, et fournissent environ la moitié de notre production alimentaire annuelle au Canada. Bref, sur une dette agricole globale d'environ 20.7 milliards de dollars, les agriculteurs qui fournissent environ la moitié de nos denrées chaque année en assument 80 p. 100. Ce n'est pas la productivité qui laisse désirer, mais bien les revenus.

Considérons le revenu. Le revenu agricole net en 1984 n'est pas plus élevé en dollars réels qu'il ne l'était en 1974 et a fait une chute vertigineuse de 30 p. 100 en termes réels depuis quatre ans seulement. Les coûts augmentent tandis que les prix baissent. Nous n'avons certes pas besoin d'un économiste ou d'un agriculteur pour comprendre que nous ne pouvons pas continuer ainsi encore très longtemps. Comme les chiffres le prouvent, un nombre croissant d'agriculteurs sont chassés de leurs terres. Ce que faisaient leurs parents et leurs grands-parents n'est plus pour eux une activité rentable.